

Tri Act est en phase d'expérimentation sur la ville de Rouen. La fonctionnalité sera étendue à tous les habitants de la Métropole Rouen Normandie à partir d'avril 2023.

Comment ça marche ?

Etape 1

Inscrivez-vous au programme Tri Act.



Trier c'est gagner !

Avec Tri Act vous êtes récompensé à chaque fois que vous triez un emballage.

[Découvrir Tri Act](#)

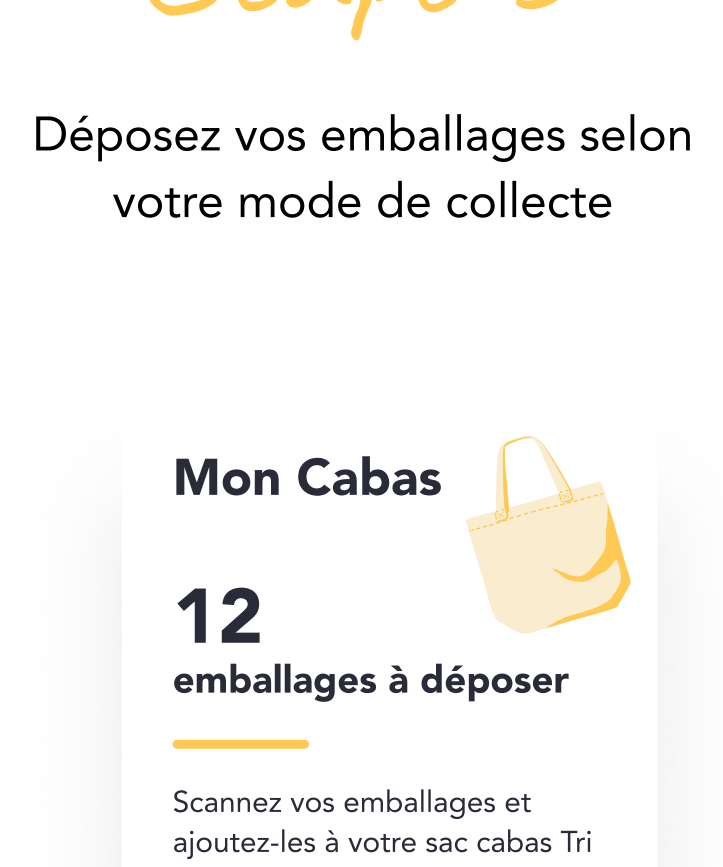
Etape 2

Scannez vos emballages une fois vidés et ajoutez-les à votre sac cabas Tri Act

Je scanne



Je sélectionne l'emballage



J'ajoute l'emballage à mon cabas

Etape 3

Déposez vos emballages selon votre mode de collecte

Mon Cabas

12 emballages à déposer

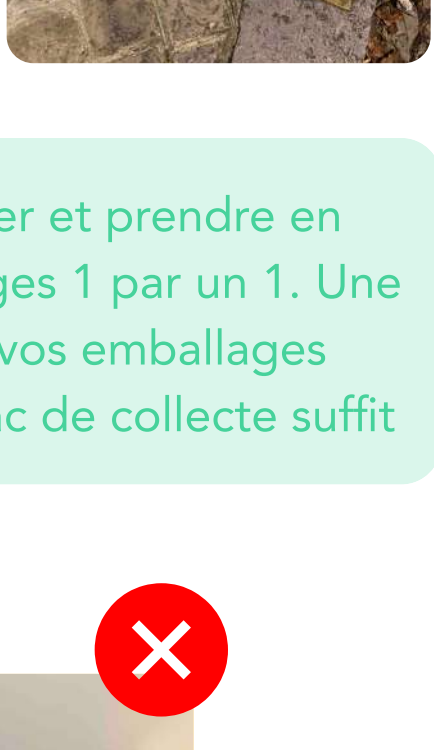
Scannez vos emballages et ajoutez-les à votre sac cabas Tri Act

[Déposer](#)

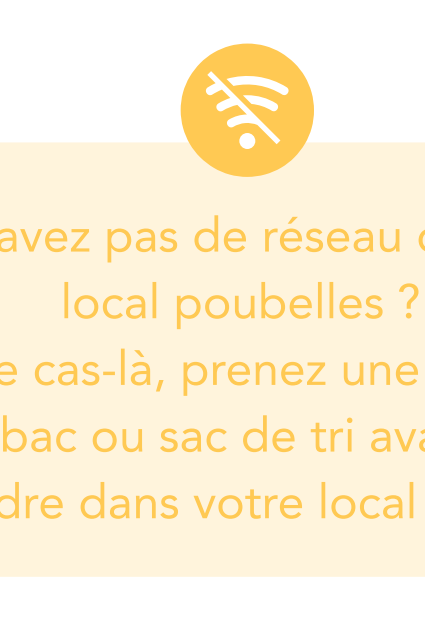
Je clique sur "Déposer"

Collecte en bac ou en sac

Je prends une photo de l'intérieur du bac de collecte ou du sac sur le trottoir avec les emballages visibles en surface



Inutile de déposer et prendre en photo vos emballages 1 par un 1. Une seule photo de vos emballages déposés dans le bac de collecte suffit



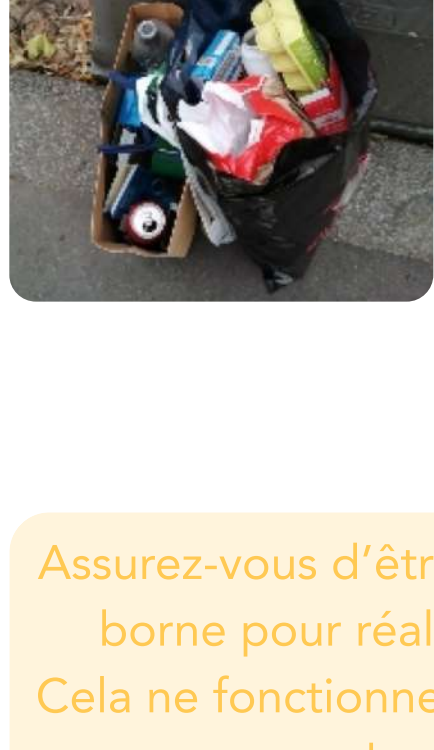
Vous n'avez pas de réseau dans votre local poubelles ?

Dans ce cas-là, prenez une photo de votre bac ou sac de tri avant de le descendre dans votre local poubelles

Collecte en point d'apport volontaire

Je prends une photo de mon cabas avec les emballages visibles à proximité de la borne.

N'oubliez pas de bien déposer vos emballages une fois la photo prise !



Assurez-vous d'être à proximité d'une borne pour réaliser votre dépôt. Cela ne fonctionnera pas depuis votre domicile.

12 pts

Bravo...

Votre dépôt est validé ! Retrouvez le détail de vos gains et accédez au catalogue de récompenses depuis votre profil Tri Act